

### Thème 3 : LA FRANCE, DES GUERRES MONDIALES À L'U. E.

#### Chapitre 3 : La Ve République et la construction européenne

## H17- Vie politique de l'après-guerre

Aout 1945, c'est la fin de la Seconde Guerre Mondiale. Le monde retrouve la paix mais tout est à reconstruire.

24 des principaux responsables nazis sont jugés par une juridiction pénale internationale : **le procès de Nuremberg qui se déroule du 20 novembre 1945 au 1<sup>er</sup> octobre 1946**. Ils sont accusés de complot, crime de guerre et crime contre l'humanité.

### Procès de Nuremberg

du 20 novembre 1945 au 1<sup>er</sup> octobre 1946



Dès la libération, le régime de Vichy est dissout et le Maréchal Pétain est arrêté. Il est remplacé par un gouvernement provisoire constitué de personnalités de la résistance aux idées politiques de tous bords, avec **Charles de Gaulle** à leur tête.

Plusieurs réformes importantes sont votées : **le droit de vote des femmes en 1944 et la création de la sécurité sociale en 1945**.



Il s'agit aussi de fonder une **Quatrième République** avec une constitution qui garantisse un pouvoir plus stable qu'avant-guerre. Mais dès janvier 1946, de profonds désaccords poussent de Gaulle à démissionner. La Quatrième République est finalement instaurée en octobre 1946 avec Vincent Auriol puis René Coty comme présidents.

Gouvernement provisoire



Je ne suis pas d'accord...

Je démissionne !

Objectif : fonder une Quatrième République



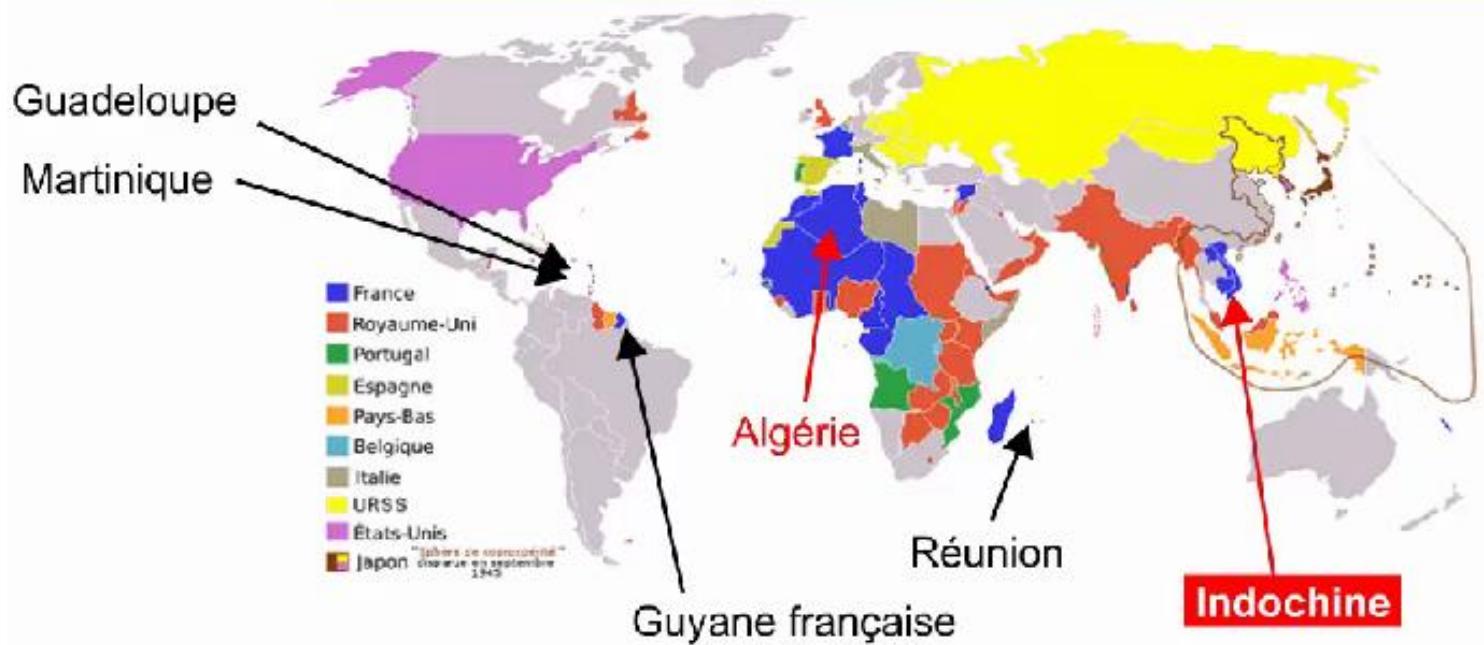
Vincent Auriol



René Coty

Entre 1945 et 1962, de nombreuses colonies réclament leur indépendance. Certaines l'obtiennent de manière pacifique ou deviennent des départements français tels que la Guadeloupe, la Martinique, la Réunion ou la Guyane Française. Pour d'autres, la **décolonisation** sera violente et sanglante. Ainsi, la **guerre d'Indochine de 1946 à 1954** mettra à feu et à sang les actuels Vietnam, Cambodge et Laos. En Algérie, la guerre éclate en 1954 et divise l'opinion publique et la classe politique française.

## Décolonisation



La Quatrième république est si fragilisée que l'on demande au général de Gaulle de revenir. Celui-ci fonde la **Ve République en 1958** et finit par accordé l'**indépendance à l'Algérie en 1962**. Le bilan de cette guerre est lourd : 300 000 morts et 1 million de « pieds noirs » exilés.

1958 : avènement de la Ve République

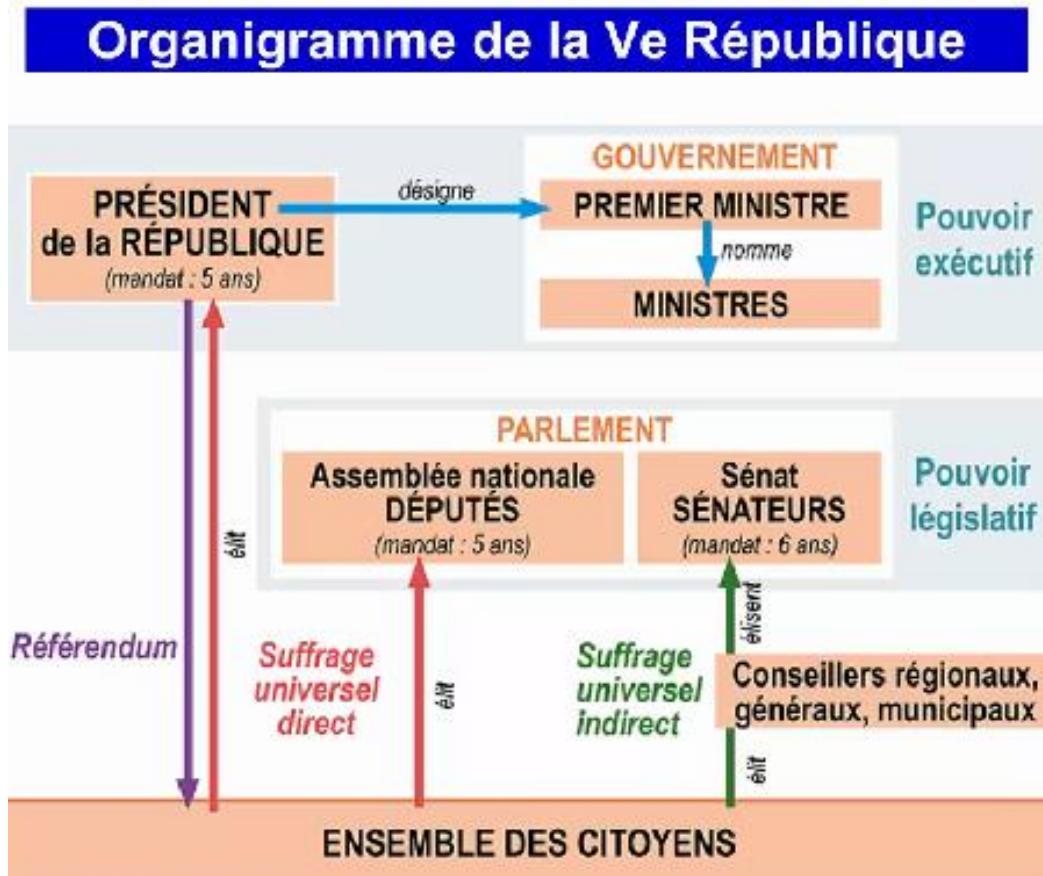


1962 : indépendance de l'Algérie

Bilan de la guerre :

300 000 morts  
et 1 million de « pieds noirs » exilés...

Aujourd'hui, nous vivons encore sous la **Ve République**. Sa constitution donne un pouvoir fort au président de la République qui est élu pour 5 ans au suffrage universel direct, c'est-à-dire directement par les français. Le **pouvoir législatif (Parlement)** revient aux députés de l'Assemblée Nationale et aux sénateurs.



En tant que chef de l'exécutif, le Président de la République :

- nomme le Premier ministre et le gouvernement
- a le droit de dissoudre l'Assemblée nationale
- propose des lois aux parlementaires
- est le chef des armées
- est le garant de l'indépendance de la magistrature
- négocie et signe les traités avec les autres pays

Les années 1960 sont prospères mais à partir de 1967, la situation commence à se dégrader : des usines ferment et le nombre de chômeurs augmente à tel point que le gouvernement crée l'**ANPE** (Agence Nationale Pour l'Emploi). Les jeunes sont les premiers touchés. Les étudiants critiquent la société de consommation et réclament plus de liberté. A cette époque-là, les écoles n'étaient pas mixtes et il est très mal vu que les garçons aient les cheveux longs ou que les filles soient en pantalon.



Au printemps 1968, les étudiants et les travailleurs français se révoltent contre les inégalités sociales et le manque de liberté individuelle. **Le 13 mai 1968, démarre la plus grande grève générale du XXème siècle.** Elle paralyse tout le pays pendant plusieurs semaines. **Les émeutes de mai 1968 ébranlent le pouvoir et poussent de Gaulle à démissionner.**



Ce mouvement sans précédent a bouleversé la société française et notamment la vie des femmes. Elles s'investissent de plus en plus dans les études et la vie active. Elles peuvent choisir d'avoir un enfant ou non grâce au développement de la contraception.

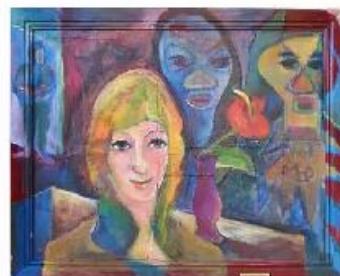
Dans la décennie suivante, bien des lois sont votées et 2 réformes importantes dans la vie des français :

- en 1974, la majorité passe de 21 ans à 18 ans
- en 1975, Simone Veil, Ministre de la santé fait voter une loi autorisant l'IVG (Interruption Volontaire de Grossesse).

## années 1970

1974 :  
la majorité est fixée à 18 ans

1975 :  
autorisation de l'IVG  
(interruption volontaire de grossesse)



un enfant...  
si je veux...  
quand je veux.